

chlamydia. afin qu'il/elle vous donne un médicament pour soigner la

- Si vous présentez l'un de ces problèmes, consultez un prestataire de soins de santé le plus rapidement possible un
- Vous avez des problèmes de santé chroniques graves tels qu'une maladie rénale, cardiaque ou hépatique, vous avez des troubles épileptiques ou vous prenez des anticoagulants.
 - Vous êtes allergique ou avez eu une mauvaise réaction, une éruption cutanée ou une allergie suite à la prise d'un antibiotique, quel qu'il soit, y compris l'azithromycine (Zithromax), l'érythromycine ou la clarithromycine (Biaxin).
 - Vous avez une sensation de brûlure quand vous urinez, des nausées, de la fièvre ou des douleurs au niveau des testicules.
 - Vous avez des douleurs abdominales basses, des crampes, des pertes vaginales inhabituelles accompagnées d'une odeur désagréable, des douleurs ou des saignements pendant les relations sexuelles ou des saignements entre les règles.
 - Vous avez des douleurs de brûlure quand vous urinez, des nausées, de la fièvre ou des douleurs au niveau des testicules.
- Vous NE devez PAS prendre de l'azithromycine si vous présentez l'UN QUELCONQUE des cas suivants :
- Ce médicament est un antibiotique appelé l'azithromycine. Il soigne l'infection à chlamydia mais pas les autres IST. Il est sans danger et quasiment efficace à 100% s'il est utilisé correctement.

Qu'est-ce que ce médicament ?



La chlamydia est une infection sexuellement transmissible (IST) qui se transmet pendant un rapport sexuel bucco-génital, anal ou vaginal. **En règle générale, les personnes atteintes de chlamydia ne présentent aucun symptôme.** En cas de symptômes, la personne affectée pourra ressentir une douleur ou une sensation de brûlure quand elle urine et présenter du pus ou des écoulements du pénis, du vagin ou de l'anus. Vous pouvez transmettre la chlamydia même si vous n'affichez aucun symptôme. Si la chlamydia n'est pas traitée, elle peut provoquer de graves problèmes de santé.

Qu'est-ce que la chlamydia ?

L'un(e) de vos partenaires sexuels a été diagnostiqué(e) et traité(e) pour la chlamydia (prononcé kla-mi-dia), une infection qui se transmet pendant un rapport sexuel bucco-génital, anal ou vaginal. Un prestataire de soins de santé a donné à votre partenaire sexuel(le) une ordonnance ou un médicament à vous remettre afin que vous puissiez bénéficier du traitement pour la chlamydia. Vous devez vous aussi suivre un traitement afin de ne pas développer des problèmes de santé graves, réinfecter votre ou vos partenaires sexuels ou transmettre l'infection.

Pourquoi est-ce que je reçois cette ordonnance ou ce médicament ?

Traitement rapide des partenaires (EPT)

Guide destiné aux partenaires

Pourquoi dois-je prendre ce médicament ?

Si la chlamydia n'est pas traitée, elle peut provoquer de graves problèmes de santé tels que :

- l'infertilité ou impossibilité d'avoir des enfants ;
- une grossesse extra-utérine ou une grossesse qui se développe en dehors de l'utérus et qui peut être mortelle ;
- une infection des testicules, pouvant causer des douleurs et de la fièvre ;
- le syndrome inflammatoire pelvien (SIP), une maladie douloureuse qui affecte l'utérus, les trompes et les ovaires.

Comment dois-je prendre ce médicament ?

- Prenez le médicament par voie orale. Ne le partagez avec personne. Pour que le traitement soit efficace, vous devez prendre toute la médication.
- Prenez-le à jeun (au moins une heure avant un repas ou deux heures après un repas).
- Si vous vomissez dans l'heure qui suit la prise du médicament, vous devrez prendre une autre dose, car il est possible que le médicament n'ait pas eu d'effet. Pour obtenir une dose supplémentaire, appelez le numéro de téléphone indiqué sur l'ordonnance ou rendez-vous dans une clinique ou chez un prestataire de soins de santé.

Cette dose de médicament soignera-t-elle toutes les IST ?

Non, cette dose de médicament soigne UNIQUEMENT la chlamydia.

Que dois-je faire après avoir pris ce médicament ?

- Vous et votre ou vos partenaires sexuels devez éviter les rapports bucco-génitaux, anaux et vaginaux pendant au moins sept jours sept jours après la fin du traitement prescrit à vous ET à votre ou vos partenaires sexuels. Ce médicament prend effet au bout de sept jours.
- Consultez un médecin et faites-vous dépister pour d'autres IST, y compris le VIH. Il est important de faire un dépistage pour d'autres IST car cette dose de médicament soigne uniquement la chlamydia.

Que dois-je faire si je pense ne pas être atteint(e) de chlamydia ?

Vous pouvez être atteint(e) de chlamydia même si vous vous sentez en bonne santé et n'affichez aucun symptôme. Vous pouvez vous faire dépister pour en avoir la certitude. Toutefois, vous devez quand même prendre le médicament immédiatement.

Protégez-vous.

Les IST sont courantes, des millions de personnes en sont atteintes chaque année. Vous pouvez éviter la plupart des IST en utilisant un préservatif en latex à chaque rapport sexuel bucco-génital, anal ou vaginal.

Comment savoir si ce médicament est réellement de l'azithromycine ? En cas de questions, à qui dois-je m'adresser ?

Vous pouvez appeler le numéro de téléphone indiqué sur le médicament ou sur l'ordonnance, ou consulter le site nyc.gov/health/ept pour obtenir des réponses à vos questions.

Que dois-je faire si je suis enceinte ou si je pense pouvoir l'être ?

L'azithromycine est sans danger pour les femmes enceintes et elle peut protéger votre bébé de l'infection pendant la grossesse et l'accouchement. Il est également conseillé de consulter un prestataire de soins de santé dès que possible et lui expliquer qu'un traitement pour la chlamydia vous a été prescrit parce que votre partenaire sexuel(le) était infecté(e). Il est aussi recommandé de demander un dépistage pour les autres IST, car certaines d'entre elles peuvent être transmises à votre bébé.

J'ai reçu une ordonnance de mon ou ma partenaire. À quoi puis-je m'attendre à la pharmacie ?

Quand vous présenterez votre ordonnance à la pharmacie, il est possible que le pharmacien vous demande votre nom, votre adresse, votre date de naissance et une forme de paiement (telle qu'une assurance, le ticket modérateur ou la franchise).

Ce médicament a-t-il des effets secondaires ?

Il peut y en avoir. Il est possible que vous souffriez d'effets secondaires, tels que diarrhée, nausées, maux d'estomac, maux de tête et vomissements. Ils sont courants et sans danger.

Si vous vomissez dans l'heure qui suit la prise de l'azithromycine, vous devrez prendre une autre dose, car il est possible que le médicament n'ait pas eu d'effet. Pour obtenir une dose supplémentaire, appelez le numéro de téléphone indiqué sur l'ordonnance ou rendez-vous dans une clinique ou chez un prestataire de soins de santé.

Certains de ces effets secondaires sont-ils dangereux ?

Certaines personnes ont des réactions allergiques graves à l'azithromycine, mais elles sont rares. Ces réactions peuvent causer des difficultés respiratoires, une oppression thoracique, un resserrement de la gorge, le gonflement des lèvres ou de la langue, ou de l'urticaire (des démangeaisons). Si vous souffrez de l'une de ces réactions après avoir pris ce médicament, appelez immédiatement le **911** ou rendez-vous aux urgences les plus proches.

Que se passe-t-il si je n'ai pas les moyens de payer ce médicament ?

Rendez-vous dans une Sexual Health Clinic (Clinique de santé sexuelle) de la ville de New York et expliquez que votre ou vos partenaires sexuels sont atteints de chlamydia. Pour trouver une clinique, appelez le **311** ou consultez le site nyc.gov/health/clinics.